

**Fédération de tir
de la Veveyse**



**PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 6 mars 2020**

salle polyvalente de Porsel

Il est 20 h 10, lorsque Mme Carole Pittet, présidente en exercice, ouvre la 101^{ème} assemblée de la Fédération des Sociétés de Tir de la Veveyse. Elle salut particulièrement la présence de :

- M. Patrick Terreaux, président d'honneur
- M. Fabien Thürler, délégué de la Veveyse à la SCTF
- M. Alexis Pilloud, parrain du drapeau
- M. Pierre Garin, assesseur de l'Association fribourgeoise des tireurs vétérans
- M. Maurice Berthoud, membre d'honneur

ainsi que tous les membres d'honneur et membres présents, 38 personnes.

Les personnes suivantes se sont excusées :

- M. François Genoud, préfet du district de la Veveyse
- M. Francis Monnard, président d'honneur
- MM. Félix Gachoud, Nicolas Guye, Gilbert Hofmann, Mme Patricia Genoud, membres d'honneur
- M. Grégory Magnin, président de la commission de tir 3 FR
- MM. Christophe et Nicolas Perroud, Mme Valérie Guye, Justin Colleran, membres des Carabiniers d'Attalens
- M. Roland Julmy, membre des Carabiniers de Châtel-St-Denis
- MM. Marc Yerly, Didier Favre, membres de la société de tir du Crêt
- MM. Frédéric Jan, Mateo Aebischer, Mmes et Mlles Eléonore Ménétrety Claudine Aebischer, Natacha et Valentine Thürler, membres de la société de tir de Porsel
- Mme Géraldine Sudan, Tassilo Potel, Caroline Genoud, Romain Weibel, Achille Sciboz, membres 10 m. Attalens – Châtel.

La présidente demande à l'assemblée d'observer une minute de silence en mémoire des personnes qui nous ont quittées durant l'année 2019 et plus particulièrement pour M. Max Surdez, membre d'honneur.

1. Nomination des scrutateurs

MM. Hansjörg Marti et Victor Pinto sont nommés scrutateurs pour la présente assemblée.

2. Lecture du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente assemblée ayant été en consultation sur le site internet, personne n'en requiert la lecture. En outre, il est approuvé à mainlevée par l'assemblée. La présidente remercie Evelyne Perroud pour son travail.

3. Rapport de la présidente

Une belle année 2019 vient de se terminer avec une belle participation au tir en campagne au Crêt. Le stand pistolet 25 m a pu être réuni sur le même site que le 300 m et la participation a augmenté. Beaucoup de tireurs de notre district se sont dirigés vers la Singine pour le tir cantonal. Le moment phare de l'année, a sans aucun doute été notre 100^{ème} anniversaire, que nous avons fêté dignement avec une belle soirée, un bon repas, qui nous a tous réunis dans la salle de sport de Bossonnens. Encore un tout grand merci à nos organisateurs, Evelyne et Patrick.

L'année à venir sera une fois encore tournée vers une grande fête de tir avec le Tir Fédéral à Lucerne. La présidente espère que la Veveyse sera bien représentée.

Malgré tout force est de constater que nos sociétés vieillissent. Il est toujours dur de recruter des jeunes et surtout de leur donner l'envie de continuer le tir ainsi que de s'investir dans nos sociétés. Carole remercie toute son équipe du bureau pour leur travail qu'ils fournissent tout au long de l'année et leur aide précieuse. Merci également aux délégués des sociétés et à toutes les personnes qui s'investissent pour la cause du tir. Elle souhaite encore une magnifique saison de tir avec de magnifiques résultats et beaucoup de plaisir ainsi que du fair-play.

4. Comptes 2019 et budget 2020, comptes des matcheurs

M. Olivier Richert, caissier de la Fédération présente les comptes des matcheurs de l'exercice écoulé. Ceux-ci se bouclent par un bénéfice de CHF 438.90.

Concernant les comptes de la Fédération, ils se bouclent avec un déficit de CHF 1'024.96 dû par l'organisation du 100^{ème} de la Fédération qui représente CHF 1'728.95.

Pour le budget 2020, celui-ci se solderait par une légère perte de CHF 618.00.

5. Rapport des vérificateurs

Les comptes ont été vérifiés par la société de tir de Semsales.

MM. Hansjörg et Lucas Marti se sont rendus chez le caissier Olivier Richert. Les pièces comptables ont été contrôlées minutieusement et aucune anomalie n'est à relever. MM. Marti demandent d'en donner décharge au comité et aux vérificateurs.

6. Nomination des vérificateurs

Pour l'année 2020 et selon le tournus établi, la vérification des comptes sera opérée par la société de tir du Crêt.

7. Cotisations

Statu quo.

8. Concours de section 2020

La société de tir de Porsel sera organisatrice du tir en campagne 2020 du 5 au 7 juin avec le traditionnel souper afin de réunir et de rencontrer les tireurs de toutes les sociétés.

Julien Baudois, président de Porsel, nous souhaite d'ores et déjà la bienvenue. Le stand pistolet se trouvera sur le même site avec 5 cibles.

9. Assemblée 2021

La prochaine assemblée générale se déroulera à Attalens.

10. Concours JT 2020

Le concours J.T. individuel et le concours de groupes auront lieu à Châtel-St-Denis, le samedi 20 juin dès 9 h. 00 suivi par la traditionnelle broche.

11. Rapport du pistolet

par M. Pascal Mottaz. La société n'a pas eu d'autres activités que le tir en campagne, les tirs militaires et le pistolet à air comprimé. Au championnat de groupes, la société a terminé 132^{ème} sur le plan suisse. Au tir en campagne, Laurent Dévaud a été sacré roi du tir, suivi par Pascal Mottaz 2^{ème} et David Guisolan, 3^{ème}.

Pour la 3^{ème} fois, la société a tiré le tir militaire à St-Légier ainsi que le match de district.

Concernant le stand des Marais, il n'est pas du tout remis en question. Il semble que la commune de Châtel-St-Denis n'a toujours pas réussi à faire passer son PAL auprès du canton. Nous espérons toujours une inauguration au printemps 2021. Pascal remercie ses collègues du comité et nous souhaite une bonne saison de tir.

12. Rapport du championnat de groupes

par M. Fabien Thürler. Lors du 1^{er} tour en stand, 3 groupes en A, 2 groupes en D et 13 groupes en E ont participé. 3 groupes de plus que l'année précédente. Suite à la finale de district à Châtel-St-Denis, les groupes suivants se sont qualifiés pour la finale cantonale, Châtel-St-Denis et Porsel en catégorie A, Attalens en D, Le Crêt et Porsel en E.

Les vainqueurs de la finale de district sont : Châtel-St-Denis en A, Attalens en D et Le Crêt en E.

Suite à la finale de Romont, Châtel-St-Denis a terminé 5^{ème} et Porsel 15^{ème} au tour qualificatif. Châtel-St-Denis se classera 11^{ème} à la finale.

Attalens 14^{ème} au tour qualificatif et 13^{ème} à la finale. En E, au tour qualificatif Le Crêt 18^{ème} et Porsel 34^{ème}. Tous ces groupes ont pu participer au 1^{er} tour principal.

Le mode de qualification à la finale cantonale a bien fonctionné et sera reconduit pour ces prochaines années. Fabien nous souhaite un bon championnat 2020.

13. Rapport des matcheurs

par M. Fabien Thürler. Le match pistolet a ouvert les feux avec 6 valeureux tireurs. Il est à relever que la qualité passe avant la quantité. Le match 300 m s'est déroulé au stand d'Attalens avec 10 tireurs. En catégorie A, nous avons un classement couché et un en 2 positions. Fabien félicite Pierre-Alain Perroud d'avoir tiré un match 3 positions.

10 tireurs en match olympique et 4 tireurs en match 3 positions se sont affrontés au petit calibre à Chavannes-les-Forts. A relever la participation de 2 jeunes.

21 tireurs au 10 m. ont profité des installations du match St-Denis pour 40 coups. 8 juniors ont participé à cette soirée.

Fabien félicite tous les tireurs, jeunes et moins jeunes pour le temps consacré à notre beau sport et ceux qui ont participé à différentes manifestations cantonales ou nationales.

Pour conclure, Fabien nous remercie toutes et tous pour la bonne humeur et le fair-play, les sociétés qui nous ont accueillis dans leurs infrastructures et toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation des différentes finales, les moniteurs et les entraîneurs qui encadrent les jeunes.

Il encourage chaque comité de société et chaque tireur à faire de la publicité pour le groupement. Chaque personne motivée est la bienvenue quel que soit son niveau.

Fabien nous souhaite une excellente saison de tir pleine de résultats fructueux.

14. Rapport des Jeunes Tireurs

par M. Patrick Terreaux. 10 ans que Patrick est à la tête des jeunes tireurs. Le nombre des JT est stable, 61 participants en 2019. Au concours individuel, Sven Bürgi du Crêt se classe au 1^{er} rang, Mateo Aebischer de Porsel termine 11^{ème} à la finale cantonale de Romont. 2 groupes classés 13^{ème} et 22^{ème} ont participé à la finale cantonale de groupes.

Le 1^{er} JT de la Veveyse est Alexis Chatelain d'Attalens et le 1^{er} ado est Valentine Thürler de Porsel. Concernant le 1^{er} JT, cette année nous avons une égalité entre Alexis Chatelain et Mateo Aebischer de Porsel, le tir principal les a départagés.

Patrick remercie tous les parents des jeunes qui se sont déplacés à l'assemblée.

15. Remise des médailles et des prix aux jeunes tireurs

La présidente passe à la remise des médailles, selon le tableau figurant dans le rapport annuel et aux prix des jeunes tireurs méritants.

16. Démission – admission - nomination

Aucune démission, admission et nomination n'ont été annoncées.

17. Honorariat

Pas de nomination pour 2019.

18. Divers

Grégory Magnin, président de la commission de tir 3 FR étant excusé, Carole nous présente ses salutations et toutes nos questions pourront être posées à la séance de printemps.

- Fabien Thürler, délégué de la SCTF

Fabien a le plaisir et le privilège de nous apporter les salutations du comité cantonal et de son président Fritz Herren. Pour ne pas trahir nos traditions, nos tireurs ont montré leurs qualités lors de différents concours et compétitions. Gilles Dufaux a décroché 3 podiums lors des championnats d'Europe à Bologne. Il a fêté le titre de champion suisse au match couché et celui à 3 positions. Tavel a été consacré champion suisse en catégorie A. Lors de la fête de la jeunesse à Frauenfeld, Fabrice Hayoz, U17 arme d'ordonnance 300 m s'est classé au 1^{er} rang ainsi que Nadia Bise de Villeneuve U17 pistolet 10 m.

Actuellement la relève des matcheurs fait cruellement défaut. Depuis l'année dernière la SCTF a fourni un effort particulier pour inciter les jeunes à participer au tir de match. Pour l'instant, nous devons constater un manque d'intérêt certain. N'hésitez pas à les encourager et à nous les annoncer. Les nouvelles règles de la loi sur les armes sont entrées en vigueur le 15 août 2019. Elles portent avant tout sur la vente et l'achat d'armes. Les armes acquises avant cette date ne sont pas affectées par ces nouvelles règles. Elles doivent être enregistrées dans un registre national soit auprès du Bureau des armes de la Police cantonale ceci dans la période de 3 ans. Pour une nouvelle arme, une demande d'un permis d'exception au niveau de la taille du magasin doit être faite. La SCTF en collaboration avec la Police cantonale informera tous les membres tireuses et tireurs dans un proche avenir.

Le tir cantonal 2019 organisé par nos amis singinois a été un succès avec 7160 participants. Informez vos membres que le délai de validité de toutes les cartes couronnes de l'ORCC cours jusqu'au 31 octobre 2023, passé cette date, il n'y aura plus de remboursement possible. Lors de l'assemblée cantonale du 14 mars à Nant, MM. Bernard Uldry et Jean-Marc Biemann ont décidé de prendre une retraite méritée. Une candidate et un candidat seront proposés. Fabien remercie pour le travail exemplaire effectué au sein de la fédération et des sociétés ainsi que pour la bonne entente que nous entretenons. Il souhaite à chacune et chacun, beaucoup de satisfaction et nombreux succès dans la pratique de notre sport favori.

- Pierre Garin, assesseur de la Veveyse pour l'Association fribourgeoise des tireurs vétérans

nous présente les salutations de son comité. La société du Crêt et la Fédération auront le plaisir d'accueillir l'assemblée cantonale des tireurs vétérans le 28 mars au Crêt.

- Fabien Thürler, vice-président de la Fédération

remercie la présidente Carole Pittet pour son travail.

Carole clôt la séance à 21 h. 00.

Evelyne Perroud
secrétaire

Carole Pittet
présidente